

Appel d'offres

Pour l'exploitation d'emplacements destinés à la vente de produits cuisinés à l'emporter, place de la Riponne et parc de Milan

La Direction de la sécurité et de l'économie lance un appel d'offres permettant à une personne d'exploiter une infrastructure proposant des produits cuisinés à l'emporter, lors de la saison hivernale, soit durant les mois de novembre 2026 à mars 2027, dans la partie sud de la place de la Riponne, ainsi qu'au parc de Milan.

L'infrastructure utilisée (véhicule aménagé) devra être amovible afin d'être enlevée en fin de journée. Une source d'alimentation électrique ainsi qu'un point d'eau seront mis à disposition.

La vente d'alcool n'est pas autorisée.

Un dossier complet, comprenant notamment :

- l'identité et les coordonnées complètes du candidat, avec copie de pièce d'identité
- la description détaillée de l'infrastructure utilisée (dimensions, équipement, puissance électrique, photos intérieures/extérieures)
- la liste exhaustive des produits proposés
- les jours de disponibilité, sachant qu'en principe, un seul jour est attribué par candidat
- une confirmation d'enregistrement auprès du service de la consommation et des affaires vétérinaires du canton de domicile ou du siège de la société (Office de la consommation pour le canton de Vaud)
- une copie de la licence permettant d'exploiter, sur le canton de Vaud, un véhicule ou une remorque de restauration mobile (food truck).

doit être adressé à la Direction de la sécurité et de l'économie, Service de l'économie, Office des autorisations commerciales et des manifestations, Bureau des manifestations et des marchés, case postale 5354, 1001 Lausanne, **d'ici au 31 août 2026 au plus tard.**

Le choix des candidatures reposera en particulier sur l'originalité et la variété des produits proposés.

Direction de la sécurité et de l'économie